République de Guinée

Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DES EAUX ET FORETS

Une stratégie de financement climatique basée sur les besoins en République de Guinée

Présentée par Mme Oumou DOUMBOUYA
Point Focal de CCNUCC

Contexte

• Le Secrétariat a reçu des mandats de la COP et de la CMP pour faciliter la détermination des besoins de financement climatique et le financement de projets climatiques. En réponse à ces mandats, le projet de financement basé sur les besoins (NBF) a été développé. Ses principaux objectifs sont de renforcer la mobilisation et l'accès au financement climatique pour les actions climatiques prioritaires, en aidant les pays à mettre en œuvre leurs plans et stratégies climatiques existants.

- La République de Guinée a besoin de renforcer la mobilisation et l'accès au financement climatique pour les actions climatiques prioritaires afin de mettre en œuvre ses plans et ses stratégies climatiques existants.
- Pour soutenir cette mise en œuvre, elle a des besoins, des priorités, des obstacles, des opportunités et des défis en matière de financement climatique.

1- Les Opportunités :

L'engagement politique de la République de Guinée avec la ratification l'Amendement de DOHA en 2014 et de l'Accord de Paris en 2016

l'existence du Fonds Forestier National et du Fond de Sauvegarde de l'Environnement, le Code de l'Environnement et code Forestier révisés ; le Plan National de Développement Economique et Sociale (PNDES 2016-2020)

la Stratégie Nationale sur les Changements Climatiques en 2019, la Première et la seconde Communications Nationales (2001-2018), le Plan d'Action National d'Adaptation en 2007 (PANA), le Plan National d'Adaptation en cours (PNA) ; la Contribution Déterminée au niveau National en 2015 en cours d'actualisation ;

la Stratégie Nationale sur le Développement Durable en 2019, la Politique Nationale sur le Genre en 2017, la Stratégie Nationale de lutte contre la pandémie de COVID 19 etc.

2- Besoins

La République de Guinée a besoins de :

- La mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN)
- La mise en œuvre de la Stratégie Nationale sur les changements climatiques
- La mise en place d'un mécanisme sur la tarification carbone/marché carbone
- La mise en place d'un système national sur les inventaires des gaz à effet de serre (GES)
- La mise en place d'un système MRV
- La mise en place et l'accréditation d'une Entité Nationale Désignée pour le Fonds d'Adaptation et le Fonds le Fonds Vert Climat ;
- La mise en place d'un Fonds National Climat
- le Renforcement des capacités des parties prenantes sur les politiques et procédures du financement du FVC, FA, FEM...
- La mise en place d'un système sur le financement climatique.

3- Les priorités:

les priorités sont le renforcement des capacités sur :

- la mise en œuvre de la CDN,
- la mise en œuvre de la Stratégie Nationale sur les changements climatiques
- la mise en place d'un mécanisme sur la tarification carbone/marché carbone
- la mise en place d'un système national d'inventaires des gaz à effet de serre (GES)
- la mise en place d'un système MRV
- la mise en place d'un système sur le financement climatique
- la mise en place d'un système sur la tarification carbone/marché carbone.

4- Obstacles:

Les obstacles sont entre autres :

L'insuffisance des données pour les inventaires des GES

L'insuffisance du personnel qualifié

L'insuffisances des ressources financières

L'accès aux mécanismes du financement climatique

Difficulté à mobiliser les ressources financières climatiques au niveau international (FVC, FA, FEM ...)

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE AIMABLE ATTENTION!